

Sages

LE syndicat des agrégés



Syndicat Indépendant de l'Enseignement du Second degré



Syndicat National des Collèges et des Lycées



Haute à la désagrégation !

Pour

- Le respect du concours d'agrégation, des missions et des garanties statutaires.
- Une réelle priorité d'affectation des agrégés en lycée et dans le supérieur.
- La reconnaissance pleine et entière de l'autorité et de la liberté pédagogique des professeurs.
- Une transmission effective des savoirs et un contrôle honnête des connaissances, non dénaturé par l'administration.
- Des conditions de travail et de rémunération dignes.
- Une réelle neutralité idéologique de l'Institution vis-à-vis des partis politiques et des différents lobbies.
- Un syndicalisme indépendant et professionnel, se consacrant exclusivement à la défense des intérêts individuels et collectifs des professeurs.

Contre

- Des instructions arbitraires et incohérentes.
- Les « petits arrangements » locaux sans contrôle ni recours, la réunionnisme et le casernement des professeurs.
- Les pouvoirs démesurés accordés aux chefs d'établissement et aux parents d'élèves.
- L'abaissement des exigences, la démagogie et une gestion purement comptable de l'enseignement.
- Une constante dévalorisation matérielle, morale et sociale.
- Les pressions idéologiques et la politisation de l'enseignement, des nominations et des promotions.
- Un syndicalisme uniquement destiné à promouvoir ses dirigeants et à légitimer les décisions de l'administration.

SAGES-SIES-SNCL seuls vrais défenseurs



Les autres syndicats

- De la mission d'instruction dans le 2nd degré contre les dérives du pédagogisme.
- Des PRAG pour qu'ils soient considérés comme des universitaires à part entière (35 % de leurs suffrages au CNESER en 2007 et 2011).
- Des CPGE et de leurs professeurs.

- L'UNSA, le SGEN-CFDT et le SNALC ont soutenu la loi Peillon et ses décrets d'application qui ont aggravé votre situation.
- La FSU (SNES, SNESUP, SNEP) par ses abstentions est coupable de non-assistance à professeurs en danger.
- Tous les autres dénigrent les CPGE et les PRAG dans les commissions et conseils où ils ont des élus.

Voir le détail de nos analyses et revendications à www.faen.org/agr.htm

& pour le Comité Technique Ministériel, votez :

**2nd degré & CPGE
(Éducation Nationale)
Vote électronique**



Fédération
Autonome de
l'Éducation
Nationale

**PRAG
(Supérieur et Recherche)
Vote papier le 4 décembre
ou par correspondance**

Sages